

MARCHE PUBLIC DE PRESTATION INTELLECTUELLE

ACTE D'ENGAGEMENT

A.E

Marché à Procédure Adaptée (Art. 28 CMP)

Marché : 12.PI.03 Etude d'urbanisme et d'aménagement du quartier du belvédère à Aramon

Acte d'engagement correspondant à la solution unique de la consultation

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC

Ville d'ARAMON

Place Pierre RAMEL
30 390 ARAMON
04 66 57 38 00 – 04 66 57 37 50
www.aramon.fr

Nom, Prénom, qualité du signataire du marché : PRONESTI, Michel, Maire de la Ville d'ARAMON

Pouvoir adjudicateur ayant reçu délégation de compétence conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, par **la délibération du Conseil Municipal du 16 novembre 2010.**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics : Madame la Trésorière d'ARAMON

Référence du comptable assignataire de la dépense : Madame la Trésorière d'ARAMON
4 Rue des Halles
30 390 ARAMON
04 66 57 00 34

Imputations Budgétaires : 2031

OBJET ET FORME DU MARCHÉ

Objet du marché :

Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles concernant la réalisation d'une étude de faisabilité et de pré-projet en vue de définir l'aménagement du quartier du Belvédère à Aramon.

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :
71335000 - Études techniques

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Nom, Prénom et qualité du signataire :

Adresse Professionnelle et Coordonnées téléphoniques :

.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte
 agissant pour le compte de la société
 agissant pour le compte de la personne publique candidate
 agissant en tant que mandataire : du groupement solidaire du groupement conjoint

Membres du groupement :

.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance des documents composant le dossier de consultation des entreprises et plus particulièrement le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
Après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics, je m'engage à exécuter sans réserve les prestations demandées aux prix, exprimés en Euros (€) présentés ci-après.

DECLARATION DE SOUS TRAITANCE AU MOMENT DE L'OFFRE

Le ou les Actes spéciaux de sous-traitance n° annexé(s) à l'acte d'engagement indique(nt) la nature et de le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant total des prestations que l'on envisage de sous traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant HT :

TVA (taux de %)

Montant TTC :

Soit en lettres :

.....
.....
.....

CONDITIONS DE REGLEMENT DES PRESTATIONS

Les prestations seront réglées par mandat administratif dans le délai global de paiement qui est ramené à 30 jours calendaires à compter du 01/07/2010, conformément à l'article 98 du code des marchés publics (décret n° 2008- 1355 du 19/12/2008).

Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées dans le décret n°2002-232 du 21 février 2002 modifié par le décret 2008-1550 du 31 décembre 2008 relatives au calcul du délai et au versement des intérêts moratoires.

Le taux des intérêts moratoires prévu au II de l'article cinq du décret précité est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Compte(s) à créditer :

Joindre ici un relevé d'identité bancaire

Joindre ici un relevé d'identité bancaire

Joindre ici un relevé d'identité bancaire

Je ne renonce pas au bénéfice de l'avance forfaitaire

Je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire

DELAI DE REALISATION DE LA MISSION

Le délai que je propose pour la réalisation de la présente étude est de :

En cas de retard, une pénalité telle qu'indiquée dans le C.C.A.P. sera appliquée.

PRIX

Je m'engage sans réserve et conformément aux clauses et conditions du présent document, à exécuter la prestation demandée aux prix de :

ETUDE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU BELVEDERE :

Soit en lettres :

L'engagement figurant dans le présent acte me lie pour une durée de validité des offres de **90 jours**.

A

le

Le candidat

(Signature de la personne habilitée pour signer le marché)

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

- EXEMPLAIRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**
- EXEMPLAIRE UNIQUE A L'ATTENTION DU CANDIDAT**

REPONSE DE L'ADMINISTRATION

La présente offre est acceptée.

Montant HT du marché :

Montant TTC du marché :

**Signature du Pouvoir adjudicateur
Monsieur le Maire d'ARAMON**

Le présent acte d'engagement comporte les annexe(s) énumérée(s) suivantes :

CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSIION DE CREANCE

Formule d'origine

.....
.....

La totalité du marché

La partie des prestations évaluées à :€ (en lettres)
que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

La partie des prestations évaluée à :€ (en lettres)
et devant être exécutées par en qualité de :

Cotraitant
 Sous-traitant

A, le

Signature

Annotation(s) ultérieure(s) éventuelle(s)

Suite à la déclaration de sous-traitance la part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :
.....€ (en lettres)
A, le

Signature

Annotation(s) ultérieure(s) éventuelle(s)

Suite à la déclaration de sous-traitance la part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :
.....€ (en lettres)
A, le

Signature

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise s'accompagne d'un reçu de notification d'un marché public dont un exemplaire est annexé au présent document.

ANNEXE 1 RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS TRAITANCE OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur	DC13
---	-------------

Acheteur : **Comme d'Aramon**
Place Pierre RAMEL
30390 ARAMON
04 66 57 38 00

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances :
Monsieur le Maire d'Aramon
 Comptable assignataire des paiements : **Madame la Trésorière Principale**

B – Objet du marché	DC13
----------------------------	-------------

Objet du marché : **Etude d'urbanisme et d'aménagement du quartier du Belvédère à Aramon**
 Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

C - Prestations sous-traitées	DC13
--------------------------------------	-------------

Nature des prestations :

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :
 Montant HT :
 Montant TTC :

Modalités de variation des prix :

Date ou mois d'établissement des prix : **Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de décembre 2011.**

D - Sous-traitant	DC13
--------------------------	-------------

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Le présent acte spécial :
 a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agrèer ses conditions de paiement
 est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../20

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :
 Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :
 le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....

.....

.....

.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou titulaire

A le
Le pouvoir adjudicateur